



Réunion du : 20 juin 2022

Présidence : Patrick BOS

Présents : Patrick Bos, Yann CHARRETON, Patrick IMBERT, Adrien ROUSSILHE, Thomas BESSON, Frédéric SELLIER, David AUZOLLE, Didier VAUR, Jean-Marc LACAMBRE, Mohamadou SOW, Eric CANIS.

Excusés : Pierre-Antoine MONTAGUT, Gérard CHEVALIER

Non présents : Yanick GADEN,

Le secrétariat est assuré, par Frédéric SELLIER.

Dernier PV adopté.

Félicitations à M. et Mme Montaigu et sa famille pour l'heureux évènement.

Félicitations aux arbitres pour les finales

Félicitations aux médaillés

Condoléances à la famille de M. Nozières François.

➤ Retour sur les finales :

Nous remercions les clubs recevant de leur accueil et de leur organisation.
 La CDA remercie les arbitres de leur investissement et de leur prestation.

➤ Stages jeunes :

Vincent Genevrier sera présent pour cette journée du samedi 25 juin.

➤ Classement Arbitres

Les classements sont soumis à réserve de la CDA et des renouvellements des licences pour la saison future.

Pour les besoins de la saison prochaine, il faudrait 13 D1 et 10 D2

Conformément au règlement intérieur, il y aura 1 descente en D1 en D2. Et également une descente de D2 en D3.

Pour les D1 : Les classements par rang ont été effectués par Ms Charreton et Sellier. La note du terrain est coefficient 8 et la note écrite coef 1, la note est ensuite ramenée sur 20.

NOM Prénom	Class. Yann	Class, Fred	note terrain coeff 8	Note Ecrite	Moyenne	Remarques
LEFORT Jean Christophe	19	20	156	32,75	18,875	Major
BOS Patrick	18	17	140	33,25	17,325	
BESSION Thomas	16	18	136	30,25	16,625	
LACAMBRE Jean Marc	20	12	128	35,25	16,325	
LADOU Joel	17	16	132	24,25	15,625	
LACROIX Jerome	13	19	128	27,75	15,575	
APCHER Richard	15	15	120	34,25	15,425	
DELPUECH Serge	14	14	112	22,25	13,425	
BONNAL Philippe	12	11	92	29	12,1	
VIARS Jean Philippe	11	13	96	24,75	12,075	Descente en D2

Concernant les D2, ils ont été vu tout le long de l'année par des observateurs.

Si le test écrit n'est pas fait, l'arbitre ne peut monter.

Il y a 9D1 avec la descente, donc pour correspondre au nombre souhaité par la CDA la saison prochaine, il faut faire monter 4 D2 en D1. Nous avons contacté M. Delmas et il ne souhaite pas monter en D1.

NOM Prénom	Note terrain	note terrain coeff 8	Note Ecrite	Moyenne	Remarques
JUIGNET Mathias	16,5	132	36,25	16,825	Major- montée D1
DELMAS Philippe	16	128	34,75	16,275	Ne souhaite pas monter
LACROZE Olivier	15,75	126	32	15,8	Montée en D1
CARVALHO Mickael	15,75	126	26,25	15,225	Montée en D1
ROCHE Gaetan	15	120	29,5	14,95	Montée en D1
BOYER Stephane	14,95	119,6	25,5	14,51	
ROUX Nicolas	15,4	123,2	14,5	13,77	
ROCHE Julien	13,3	106,4	29,75	13,615	
BERTRAND Vincent	16,25	130	0	13	
COURBON Gerard	13,75	110	18,5	12,85	
MAS Gabriel	13,5	108	0	10,8	Descente D 3
MARQUES Cyril	blessé	/	31,5		saison gelée- blessure

Montée de D3 : Meilleur écrit car une grosse majorité de D3 n'ont pas été vu.
M. Charbonnier monte en D2.

Tous les stagiaires arbitres seront classés D3 la saison suivante.

Les jeunes arbitres stagiaires seront classés jeunes arbitres de district.

➤ **Réorganisation de la CDA pour la saison suivante.**

M. Sellier souhaite arrêter la CDA.

Suivant les nouveaux statuts, des commissions devront être formées. La commission de fidélisation sera intégrée au sein de la CDA pour être en conformité.

➤ **Règlement intérieur saison 2022/2023**

Un groupe sera formé le vendredi 1^{er} juillet pour revoir le règlement intérieur pour la saison prochaine pour être conforme avec les statuts de l'arbitrage.

Questions diverses :

La caisse de péréquation sera mise en place pour les matches seniors championnats pour la saison suivante.

La prochaine CDA sera faite le lundi 11 juillet à 19h30.

La séance est levée à 21h30

Suite à une exclusion ou incidents au cours d'une rencontre, les arbitres doivent absolument le cocher sur la tablette dans la partie observation d'après-match et faire un rapport complet dans les 48 heures au District.

Tout arbitre ou toute personne ayant une question ou toute autre requête devra maintenant le faire par écrit en l'adressant au président ou au secrétaire et une réponse écrite lui sera transmise

Le Président
Patrick BOS

Le Secrétaire
Frédéric SELLIER